



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 2995

Texte de la question

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe Les Républicains.

M. Jacques Alain Bénisti. Madame la ministre de l'éducation nationale, en 2012, votre majorité a pris une grave décision dont vous avez mal estimé les conséquences : la suppression d'une heure d'aide personnalisée en primaire sur les deux heures pratiquées auparavant, pour tous les élèves qui étaient en situation de décrochage scolaire. Trois ans plus tard, les inévitables résultats sont là : plus de 20 % des élèves arrivant au collège sont en situation d'échec scolaire. C'est essentiellement dû à un manque de soutien en primaire.

Certes, pour vous rattraper, vous sortez en catimini, par décret, un ensemble de mesures pour le collège, pour essayer de rectifier le tir. Mais, malheureusement pour vous, l'UNICEF vient de pointer du doigt cette incohérence, dans un rapport publié hier. Notre pays est relégué dans les derniers rangs des pays européens, avec plus de 140 000 élèves en situation de décrochage. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. Madame Pochon, un peu de calme, je vous en prie !

M. Jacques Alain Bénisti. Madame la ministre, ma question est simple : vous obstinerez-vous à nous imposer, sans débat, une réforme du collège ayant pour seule ambition de colmater, en aval, ces incohérences et ces dysfonctionnements ? Vous contenterez-vous de pansements homéopathiques,...

M. Jean-Luc Laurent. Ne nous parlez pas de médecine, après la purge que vous avez infligée à l'éducation nationale !

M. Jacques Alain Bénisti. ...au lieu de prendre à bras-le-corps les véritables causes du décrochage scolaire à l'école primaire ?

Mme Julie Sommaruga. Les causes, c'est la droite !

M. Jacques Alain Bénisti. Il en va, madame la ministre, de l'éducation de nos enfants, c'est-à-dire de l'intérêt de toute la Nation.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche. Monsieur le député, je suis sincèrement ravie de vous entendre faire référence à ce rapport de l'UNICEF, qui pointe avec beaucoup de justesse la terrible réalité de la pauvreté des enfants dans notre pays. Il rappelle qu'un enfant sur cinq est concerné. Je déplore une chose : que ces enfants en situation de pauvreté soient si absents de nos débats publics au sujet de l'école. C'est comme si nous nous étions habitués, petit à petit, à leur sort, comme nous nous étions habitués à un système scolaire inégalitaire.

M. Philippe Cochet. C'est votre travail !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Je rappelle, puisque vous m'y invitez, que tout l'objet des réformes que nous entreprenons en matière éducative depuis 2012, consiste précisément à redonner à chacun de ces enfants les véritables moyens de sa réussite. Nous avons réintroduit la préscolarisation des enfants avant l'âge de trois ans, que vous aviez complètement sabordée : c'est précisément pour favoriser l'acquisition du langage, du vocabulaire, par des enfants plongés dans une situation difficile. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.)*

M. Alain Marty. C'est atterrant !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous avons mis en place le dispositif « plus de maîtres que de classes à l'école primaire » – sans même parler du collège : j'y viendrai – pour mieux accompagner les enfants, pour les aider à acquérir les fondamentaux dont vous avez parlé. Nous avons réformé l'éducation prioritaire, en consacrant 300 millions d'euros de plus aux établissements les plus confrontés aux difficultés sociales, pour aider ces enfants auxquels vous avez fait allusion. Enfin, je le répète, nous réformons le collège non pour porter atteinte aux disciplines fondamentales, mais au contraire pour favoriser leur apprentissage par les élèves, grâce d'autres pratiques pédagogiques, grâce à l'accompagnement personnalisé, grâce à l'interdisciplinarité : ces méthodes ont fait leurs preuves ailleurs.

Monsieur le député, puisque vous êtes si attaché à la réussite de tous les enfants de France, je vous invite à nous accompagner dans nos réformes. La première d'entre elles consiste à créer à nouveau des postes dans l'enseignement, comme nous le faisons, et à donner à nouveau une formation aux maîtres – car vous avez oublié de préciser que vous l'aviez supprimée, cette formation ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. Pascal Deguilhem. Et voilà, il fallait le dire !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2995

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juin 2015](#)